

http://www.toulon.maville.com/actu/actudet_-La-creche-des-Titounets-transferee-non-sans-difficulte-loc-1143022_actu.Htm

Petite enfance Les futurs locaux de la structure multi-accueil « Les Titounets » devraient ouvrir début 2010. La ligue des parents du Var est en quête d'aides financières.

La crèche des « Titounets » transférée non sans difficulté



Simone Bartel, présidente de l'association, Bernard Lepetit, le directeur, et Patrick Guillet, secrétaire, sont impatients d'entrer dans la nouvelle structure, acquise en partie sur les fonds propres. / Photo : Photo Magali Ruffato

Cinq ans qu'ils se battent et en rêvent : donner un nouveau toit aux chérubins âgés de 3 mois à 6 ans de la structure multi-accueil « Les Titounets », hébergés dans des locaux vétustes, boulevard Léon-Bourgeois. Dans une maison d'environ 300 m² habitables, avenue Mirasouleou, le rêve de l'association La Ligue des parents du Var, va devenir réalité. Les travaux, sous la conduite de l'architecte Jean-Pierre Coscolla, devraient être terminés courant novembre, et « l'ouverture de la structure de 46 places, après le passage des commissions de sécurité, est espérée pour février-mars 2010 », commente le directeur Bernard Lepetit.

150 000 euros encore à boucler

Seule ombre au tableau dans cette réalisation au service d'environ 200 familles : le bouclage financier de l'opération n'est pas totalement finalisé. « Le projet est difficile à mener mais pas menacé », rassure Simone Bartel, la présidente de l'association, aux côtés de Patrick Guillet, secrétaire. Difficile ? « Sur les 470 000 euros de travaux investis dans la rénovation de la maison, et malgré les aides déjà obtenues (1), il manque un budget de 150 000 euros dont 86 000

euros consacrés à l'achat du matériel », explique Bernard Lepetit. L'association « va devoir faire un nouvel emprunt », conclut Simone Bartel.

Si elle compte sur la confiance de l'institution bancaire, elle espère avoir le coup de pouce des pouvoirs publics. Tous les regards se tournent vers les collectivités. « On voudrait que les pouvoirs publics nous considèrent et nous portent un peu plus d'attentions. Pour une petite association, nous faisons un effort considérable », insiste Simone Bartel. Dans le tour de table financier, elle note à regret, pour l'instant, quelques absents.

Sollicité à hauteur de 80 000 euros, le conseil général « n'accorde pas de subvention d'investissement aux associations gestionnaires d'établissements d'accueil d'enfants de moins de six ans [...]. Seuls les bâtiments communaux sont concernés par les subventions d'investissement. » Il en faut un peu plus pour décourager l'équipe de l'association qui emploie 30 et bientôt 40 personnes.

TPM : l'espoir renaît

L'espoir renaît du côté de l'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée. « Nous avons, enfin, reçu un dossier pour constituer une demande de subvention », commente M. Lepetit. L'emplacement de la structure dans un bassin d'emploi à proximité de la zone de Toulon-Est, non loin du futur hôpital, fera peut-être pencher la balance.

L'association qui augmente la capacité d'accueil d'une dizaine de places fonde beaucoup d'espoir dans l'aide de la ville. Elle l'aurait souhaitée à hauteur de 50 000 euros. Faute de ne pas pouvoir intervenir dans l'aide à l'investissement, la municipalité subventionne dans le cadre du fonctionnement, et du contrat petite enfance (*lire ci-contre*).

« L'année 2010 étant celle du démarrage, elle pourrait augmenter la subvention. Si on veut, on peut », précise Mme Bartel. Et d'espérer rattraper, « une perte cumulée de subvention de 10 696 euros depuis 2006, liée à l'augmentation du nombre d'heures de garde et l'inflation. »

1. L'association bénéficie de 163 000 € de la Caisse d'allocations familiales, d'une aide de la Région de 10 000 € et de 10 000 € de crédits parlementaires du député, Philippe Vitel. Vous pouvez adresser vos dons à : La Ligue des parents du Var, 40 bd Léon-Bourgeois, à Toulon. Tél. : 04.94.31.61.83.

La ville maintient le cap

« On ne peut pas, et nous n'avons pas le droit, d'investir dans le domaine privé et d'accorder de l'aide sur l'investissement », insiste Ghislaine Ruvira, adjointe au maire, déléguée à la petite enfance. En revanche, elle accorde des subventions en matière de fonctionnement au profit des crèches, notamment associatives.

« Pour l'année 2009, nous leur donnons une subvention de fonctionnement basée sur le nombre de places d'un montant de 40 000 euros. Et nous reversons 19 800 euros dans le cadre du reversement de la Prestation de service enfance (PSE), commente l'élue. On s'engage à maintenir la subvention en 2010 et à reverser la PSE, comme nous le faisons pour toutes les autres structures. Si l'établissement augmente la capacité d'accueil, la subvention de base augmentera en proportion du nombre de places. »

Catherine Pontone - cpontone@varmatin.com Nice-Matin